



NOTE DE SYNTHÈSE

Pré-diagnostic écologique

SOCOTEC ENVIRONNEMENT ET SECURITE

Agence Centre-Val de Loire

2 Allée du Petit Cher

BP 40155

37 551 SAINT-AVERTIN Cedex

02.47.70.40.40

Le : 01/06/2026

AFFAIRE : NGE Immobilier – Saint Etienne du Grès (13)

DOSSIER N° : 2603E14Q2000047

OBJET : Pré-diagnostic écologique – Mai 2026

Rédacteur(s) Mathilde COUZINET, Chargé d'affaires environnement, SOCOTEC Environnement.

Intervenant(s) Mathilde COUZINET, Chargé d'affaires environnement, SOCOTEC Environnement.

SOMMAIRE

1. Objet de la note de synthèse	1
2. Méthode d'évaluation des enjeux	2
3. Expertises de terrain	2
4. Conclusion	4

1. Objet de la note de synthèse

Cette note de synthèse a comme objectif la réalisation d'un pré-diagnostic écologique pour un projet d'extension et de réhabilitation du Palais des Congrès du Futuroscope sur la commune de Chasseneuil-du-Poitou (86), porté par NGE IMMOBILIER. Celui-ci se base sur une session d'inventaires de terrain réalisée le **26 mai 2026**, lors de conditions météorologiques favorables : absence de vent fort ou de pluie, température d'environ 25°. Il comprend :

- Une expertise des habitats naturels/semi-naturels
- Une expertise faunistique multi-taxons

NOTA : cette étude ne prévaut pas d'une étude écologique complète incluant la séquence d'analyse des impacts et des mesures ERC.

2. Méthode d'évaluation des enjeux

L'analyse des données faunistiques et floristiques collectées lors des inventaires naturalistes permet de définir et hiérarchiser les niveaux d'enjeux écologiques (bio-évaluation) propres à chaque espèce, à chaque habitat et à chaque habitat d'espèces.

Les enjeux faunistiques et des habitats sont définis par leur statut de menace et de conservation et les indices de rareté.

Les enjeux des habitats d'espèces sont définis par leur fonctionnalité écologique et les enjeux intrinsèques des espèces associées.

Concernant l'étude du statut de conservation, la Liste rouge régionale sera privilégiée afin d'étudier l'intérêt de chaque espèce et habitat au niveau local. Une espèce faunistique indigène est considérée comme patrimoniale à l'échelle régionale lorsqu'elle répond strictement à au moins un des critères de sélection suivant : inscrite sur la liste rouge régionale avec un état de conservation égal ou supérieur à Quasi menacée ou inscrite à l'Annexe II de la Directive Habitats ou à l'Annexe I de la Directive Oiseaux.

3. Expertises de terrain

Habitats naturels et semi-naturels

Les habitats définis dans le référentiel EUNIS sont détaillés dans le tableau ci-après. Aucun habitat patrimonial n'a été recensés sur l'aire d'étude. Cette dernière est constituée d'espaces herbacés, type pelouses de parcs, d'arbustes, d'alignements d'arbres et de bâtiments. (Figure 1). Au vu de la pauvreté des habitats naturels et l'anthropisation globale du site, la présence potentielle d'espèces floristiques patrimoniales est considérée très faible.

CORINE Biotopes	EUNIS	Surface totale (m²)	Description et statut de conservation	Enjeu
86	J1.3 Bâtiments des zones urbaines et périphériques	7 154	Il s'agit du Palais des Congrès et des bâtiments connexes.	Négligeable
86	J4.2 Réseaux routiers	8639	Il s'agit des routes et parkings présents sur le site.	Négligeable
84.1	G5.1 Alignements d'arbres	2 293	Cet habitat correspond aux arbres plantés le long des parkings.	Faible
83.2	FB Plantations d'arbustes	325	Cet habitat correspond aux arbustes plantés et taillés présents sur la partie nord et ouest du site.	Faible
81	E2.64 Pelouses des parcs	10 544	Les espèces recensées sont communes, avec des orchidées sur le côté Ouest. Ces espaces font l'objet de tonte régulières.	Faible

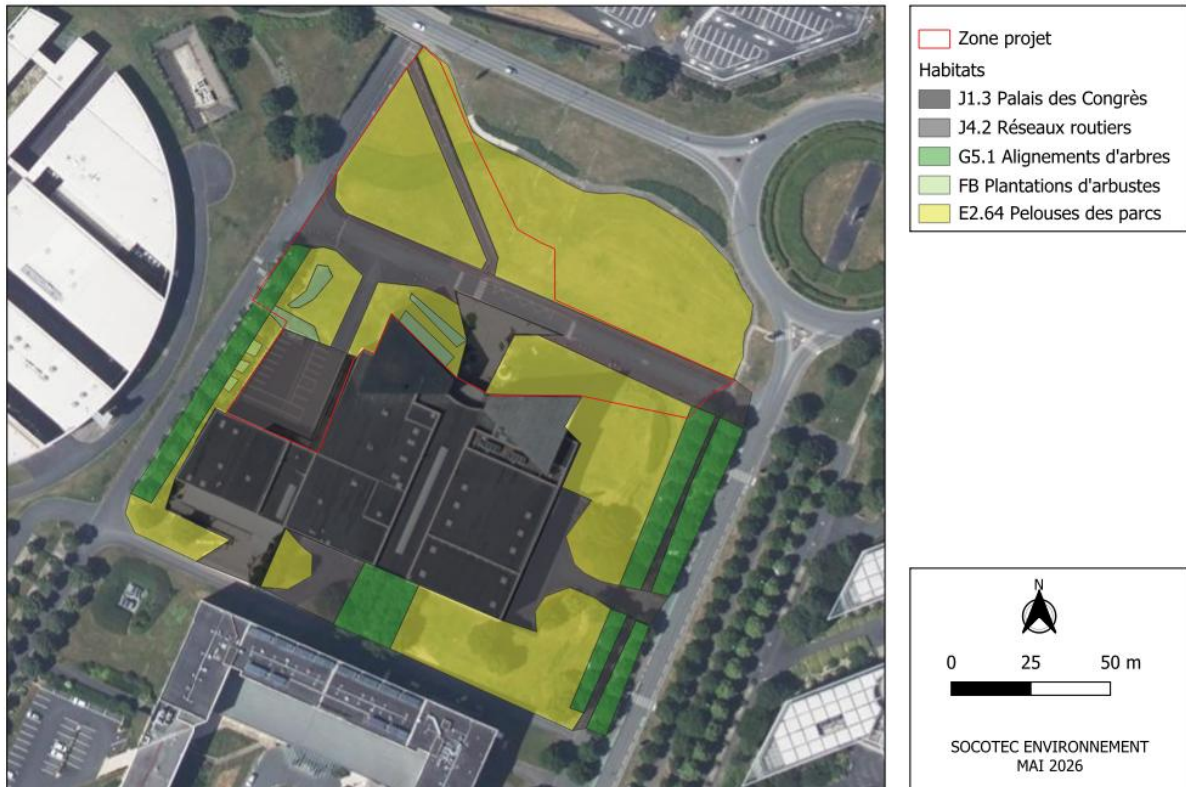


Figure 1 : Caractérisation des habitats

Faune

Il faut noter qu'aucune espèce d'odonates, d'amphibiens ou de reptiles n'a été observée sur le site. La capacité d'accueil pour les reptiles est faible. Néanmoins, la présence d'espèces communes, comme le Lézard des murailles, n'est pas exclue.

La probabilité de présence de stations de reproduction d'amphibiens ou odonates est nulle, en raison de l'absence totale de zones humides, qu'elles soient permanentes ou temporaires.

Avifaune

La liste des espèces recensées est disponible en annexe.

17 espèces d'oiseaux ont été recensées, dont 9 sont nicheuses certaines ou potentielles dans l'aire d'étude, les 8 autres sont considérées comme nicheuses aux abords ou localement. Ce sont des espèces ubiquistes des milieux buissonnants, arbustifs et du bâti.

Parmi celles-ci, **seule la linotte mélodieuse présente un enjeu** compte tenu de son statut de conservation (NT).

Concernant les aspects réglementaires, **6 des 9 espèces se reproduisant dans l'aire d'étude rapprochée et 7 des 8 espèces nichant aux abords sont protégées à l'échelle nationale.**

Rhopalocères

4 espèces ont été recensées : l'Azuré de la Bugrane (*Polyommatus icarus*), la Belle Dame (*Vanessa cardui*), le Myrtil (*Maniola jurtina*) et la Piéride de la Rave (*Pieris rapae*). Ce cortège faiblement diversifié a été observée sur les espaces verts. L'ensemble des espèces présentent un enjeu régional et local faible, et ne font pas l'objet de mesure de protection. En l'état des connaissances, de l'implantation de l'aire d'étude et des milieux observés, **aucune espèce à enjeu écologique n'est pressentie et recensée.**

Mammifères terrestres

Une espèce a été observée, il s'agit du Lapin de garenne. Une famille était localisée à l'Est du site. Cette espèce n'est pas protégée et ne présente pas d'enjeu de conservation à l'échelle régionale et locale. La présence ponctuelle d'espèce commune mais protégée n'est pas exclue, comme le Hérisson d'Europe.

Chiroptères

Aucun site « hypogé » n'est recensé sur le site d'étude.

Les bâtiments présents ne semblent pas utilisés par les chiroptères.

Un seul arbre pourrait accueillir des chiroptères, situé au Sud du site, car il présente de nombreux décollements d'écorces. Les autres arbres, y compris ceux susceptibles d'être abattus, ne présentent pas d'enjeux pour les chiroptères, faute de micro-habitats favorables à leur accueil.

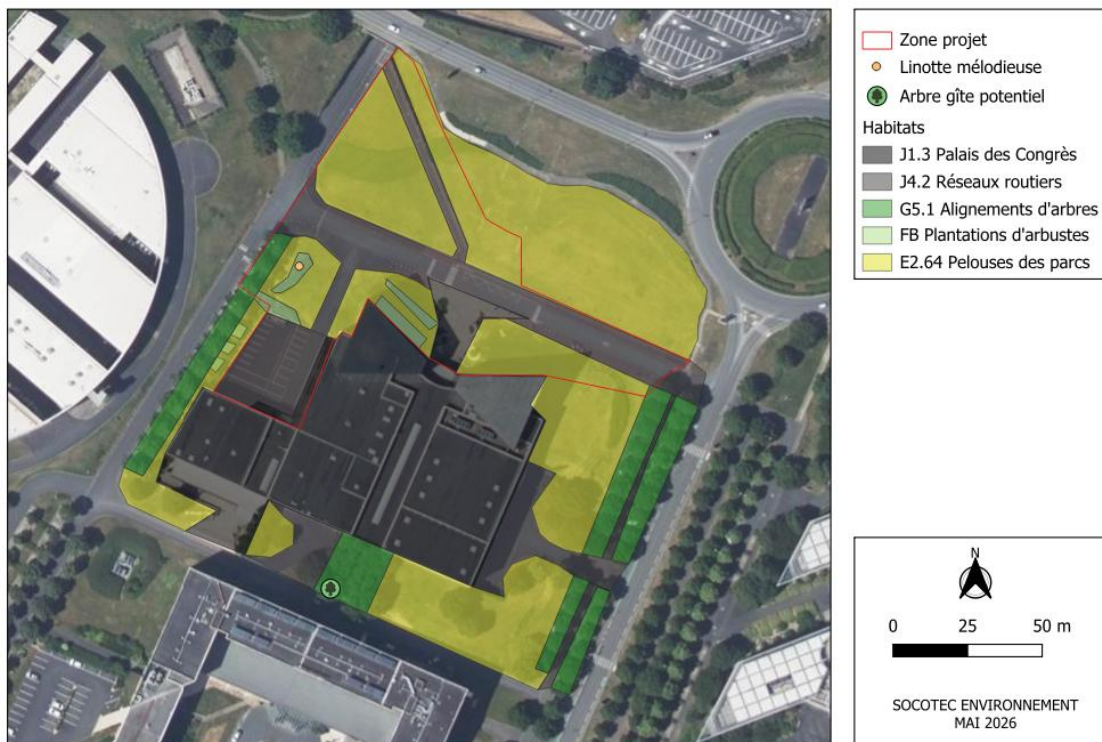


Figure 2 : Investigations faunistiques

4. Conclusion

L'aire d'étude se compose de plusieurs éléments paysagers, comprenant des strates herbacées, arbustives et arborées, ainsi que d'un bâtiment. En raison de sa localisation au sein du tissu urbain, elle ne constitue pas un corridor écologique à l'échelle locale.

Les investigations écologiques menées en mai 2026 n'ont pas révélé d'enjeux majeurs, le cortège faunistique est caractéristique des milieux anthropiques. Concernant l'entomofaune, la présence se limite à des espèces communes et ubiquistes, compte tenu de la nature des habitats, de l'enclavement du site et de la gestion des espaces verts. La capacité d'accueil pour les reptiles est faible. En l'absence de milieux aquatiques, les enjeux pour les amphibiens et les odonates sont considérés comme nuls. Les arbres susceptibles d'être abattus ne présentent pas d'enjeux écologiques particuliers, aucun micro-habitat favorable aux chiroptères n'ayant été identifié.

Le seul enjeu écologique concerne l'avifaune avec la présence d'un couple de linotte mélodieuse qui niche dans les arbustes à l'Ouest du site (Figure 2).

Afin d'anticiper la prise en compte de la biodiversité, les premières recommandations sont proposées ci-après :

- Les travaux, en particulier les opérations de démolition et d'abattage d'arbres, devront avoir lieu en dehors de la période de nidification des oiseaux (de mars à août), soit entre octobre et février.
- Des nichoirs pour les oiseaux pourront être installés sur le bâti, notamment pour le martinet noir, le moineau domestique et le rougequeue noir ; ainsi que des gîtes artificiels pour les chiroptères ;
- Des aménagements favorables à la faune, tels que murs en pierres sèches ou tas de bois réalisés avec les déchets issus de la coupe, pourront être mis en place ;
- Une gestion différenciée ou raisonnée des espaces verts pourra être mise en place afin de préserver les habitats naturels.

Espèces nicheuses sur l'aire d'étude

Nom français	Nom scientifique	Dir.Ois.	PN	LRN migr (2011)	LRN hiv (2011)	LRN nich (2016)	LRR (2013)	Niveau d'enjeu régional	Remarques
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>		x			LC	LC	Faible	Adulte transportant de la nourriture
Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>					LC	LC	Faible	Chanteur sur l'aire d'étude
Linotte mélodieuse	<i>Linaria cannabina</i>		x			VU	NT	Modéré	Construction d'un nid dans les arbustes à l'ouest du site
Merle noir	<i>Turdus merula</i>					LC	LC	Faible	Chanteur sur l'aire d'étude
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>		x			LC	LC	Faible	Adultes et jeunes
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>		x			LC	LC	Faible	Chanteur sur l'aire d'étude
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>		x			LC	LC	Faible	Adulte transportant de la nourriture
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>					LC	LC	Faible	Anciens nids dans les arbres sur le site
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>		x			LC	LC	Faible	Adulte transportant de la nourriture

Espèces nicheuses aux abords

Nom français	Nom scientifique	Dir.Ois.	PN	LRN migr (2011)	LRN hiv (2011)	LRN nich (2016)	LRR (2013)	Niveau d'enjeu régional	Remarques
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>		x			LC	LC	Faible	Chanteur
Bruant zizi	<i>Emberiza cirlus</i>		x			LC	LC	Faible	Chanteur
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>		x			VU	NT	Modéré	S'alimentent sur l'aire d'étude
Martinet noir	<i>Apus apus</i>		x	DD		NT	LC	Faible	Cri
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>					LC	LC	Faible	Cri
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>		x			LC	LC	Faible	Chanteur
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>		x			LC	LC	Faible	Chanteur
Verdier d'Europe	<i>Chloris chloris</i>		x			VU	NT	Modéré	Chanteur